



OBSERVATOIRE DES FAMILLES DES LANDES

FAMILLE ET PARENTALITÉ

« Être parent d'enfant(s) entre 6 et 12 ans »

SYNTHÈSE ENQUÊTE 2016

Avec la participation de :



Méthodologie

Le questionnaire a été élaboré par le comité de pilotage national de l'Observatoire des Familles à l'UNAF, composé de techniciens et d'administrateurs des UDAF et URAF.

La CNAF est associé en tant que soutien par la mise à disposition de fichiers allocataires pour les échantillons d'envoi des questionnaires. Au final, 3 000 questionnaires ont été envoyés par voie postale à des allocataires CAF à des personnes ayant des enfants âgés entre 6 et 12 ans au 31 décembre 2015 et vivant dans le département des Landes.

Au final, avec 523 questionnaires reçus, le taux de retour de 17,4 % est assez satisfaisant.

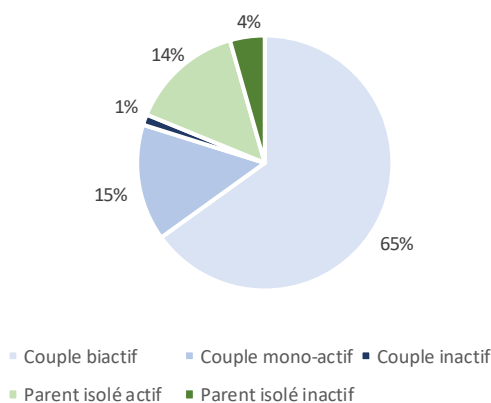
Le travail d'analyse a été effectué avec le logiciel question data, utilisé par toutes les UDAF participant à l'observatoire des familles.

Présentation de l'échantillon

Notre échantillon est composé de 81 % de couple et 19 % de parent isolé. 18 % des répondants en couple correspondent à une famille recomposée. Les répondants ont majoritairement 2 enfants (63 %). Ils sont principalement âgés entre 30 et 49 ans ; 50 % étant âgés entre 30 et 39 ans.

Les répondants sont principalement des femmes (91 %).

Situation par rapport à l'emploi



Toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées.

Afin de permettre une analyse plus fine, les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) ont été parfois regroupées pour les tris croisés de cette manière :

- PCS + : Artisan, Commerçant, Cadre, Profession intermédiaire.
- PCS - : Agriculteur, Employé, Ouvrier, Retraité, Sans activité professionnelle.

Les résultats

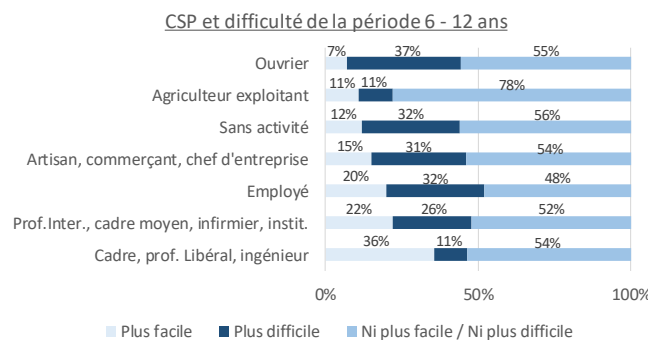
Les principales préoccupations des parents d'enfants de 6 à 12 ans.

1 - La période de 6 à 21 ans est-elle considérée difficile par les parents ?

En comparaison à la période de l'enfance de 0 à 5 ans, celle de 6 à 12 ans ne paraît ni plus facile ni plus difficile pour plus de la moitié des répondants (53 %). Cependant, près d'un tiers des répondants trouvent la période de 6 à 12 ans plus difficile (28 %).

Les familles qui ressentent la période de 6 à 12 ans plus difficile que celle de 0 à 5 ans sont :

- Les parents avec un seul enfant (37 %)
- Les ouvriers (38 %) et les personnes sans activité professionnelle (38 %)



Il serait donc intéressant, au regard de ces résultats, de se rapprocher des personnes seules et des PCS afin de comprendre les difficultés rencontrées et pouvoir mettre en place des actions permettant de mieux vivre cette période.

2 - Quels sont les sujets qui préoccupent les parents ?

Les trois sujets qui préoccupent le plus les parents sont :

- Suivre la scolarité, l'orientation et les résultats scolaires de son enfant (77 %)
- Gérer l'utilisation des écrans (80 %)
- Affirmer votre autorité vis-à-vis de son enfant et gérer les conflits (74 %)

A l'ère numérique, l'utilisation des écrans est un sujet préoccupant pour les parents. La gestion des écrans, qui sont à la fois utilisés pour des moyens ludiques y compris dans les écoles, mais qui sont addictifs et dangereux pour le développement des enfants, inquiète les parents.

De plus, la scolarité des enfants est également un sujet préoccupant. La préoccupation s'est peut-être accentuée avec la réforme des rythmes scolaires.

A l'inverse, les trois sujets qui préoccupent le moins les parents sont :

- Contrôler les fréquentations et sorties de son enfant (63 %)
- Suivre son alimentation (64 %)
- Aborder les sujets liés aux violences scolaires (67 %)

Cependant, tous les sujets préoccupent au minimum à 63 % des répondants.

La gestion des écrans préoccupe davantage les répondants avec un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat tout comme suivre les devoirs à la maison.

Aujourd'hui, rares sont les personnes n'ayant pas de télévision, de tablette ou de téléphone dans leur foyer. Selon le niveau de diplôme, le foyer ne sera pas équipé de la même manière, les personnes avec un diplôme inférieur au baccalauréat auront moins souvent de multi-équipement¹. Aussi, les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat sont

peut-être moins informées sur les problématiques de l'écran et sont donc peut-être moins préoccupées pour celles-ci.

Lorsque l'on s'intéresse à l'ordre d'importance des sujets de préoccupation des parents, on remarque qu'aborder des sujets délicats avec son enfant est choisi en première position.

Cependant, la gestion de l'utilisation des écrans est la thématique la plus citée (48 %).

En revanche, les thématiques les moins citées sont :

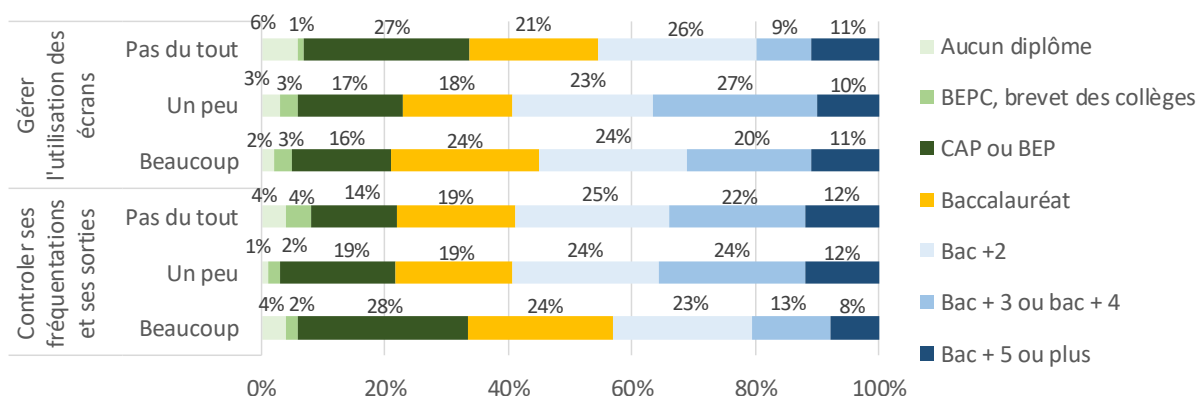
- « Suivre son alimentation »,
- « Contrôler les fréquentations et sorties » et
- « Suivre les devoirs à la maison ».

Cependant, le suivi des devoirs peut faire partie de la catégorie « suivre la scolarité, l'orientation et les résultats ». Ces deux catégories devraient donc être regardées dans leur globalité afin de ne pas biaiser l'analyse.

Les répondants ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat se préoccupent davantage :

- d'aborder les sujets délicats avec leur(s) enfant(s)
- d'affirmer son autorité auprès de son enfant
- de suivre la scolarité, l'orientation et les résultats.

Niveau de diplôme selon deux préoccupations



Note de lecture : 6 % des personnes n'ayant aucun diplôme ne s'intéressent pas du tout à la gestion des écrans.

Les échanges des parents

Lorsque l'un des deux parents se pose des questions, les répondants se tournent vers :

- l'autre parent de l'enfant (85 % dont 60 % souvent).
Néanmoins, ils sont 8 % à ne pas se tourner vers l'autre parent.
- les amis proches (79 % dont 22 % souvent).

Les personnes les moins sollicitées sont :

- La belle-famille (36 % dont 4 % souvent)
- les frères et sœurs (46 % dont 9 % souvent).

Les répondants ayant une PCS+ se tournent davantage vers l'autre parent de l'enfant que les PCS-. En revanche, les PCS- sont plus nombreuses à se rapprocher de leurs parents. Tout comme les personnes seules qui font davantage appels à leurs

¹ Baromètre du numérique, édition 2015, Conseil général de l'économie de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

parents et sont plus nombreux à ne jamais faire appel à l'autre parent de l'enfant.

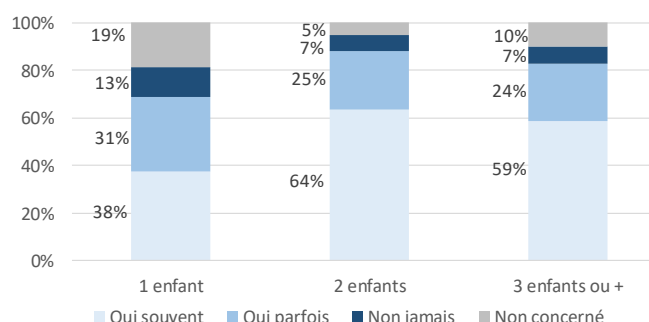
Il serait donc important de se focaliser sur ces personnes seules qui ne font pas appel à l'autre parent. En effet, cela peut supposer des relations conflictuelles entre les parents qui peuvent avoir une influence sur l'éducation et la relation avec leur(s) enfant(s). Ainsi, des actions de médiation sont des solutions bénéfiques afin que le contact entre les parents continue.

Que cela préoccupe beaucoup, un peu ou pas du tout les répondants, c'est avec l'autre parent qu'ils se tournent pour aborder les sujets délicats avec l'enfant tels que la séparation, la maladie, la mort et la sexualité. Par ailleurs, plus les répondants ont d'enfants, plus ils se rapprochent du parent de l'enfant pour leurs questions.

Le profil des répondants faisant moins appel à l'autre parent est :

- des répondants ayant un seul enfant
- qui se tournent davantage vers leurs amis proches et leurs parents

Sollicitation de l'autre parent selon le nombre d'enfant dans le foyer



Cela s'explique peut-être par le fait que 67 % des familles avec un seul enfant sont des familles monoparentales. De plus, les femmes se tournent davantage vers leurs amis proches que les hommes (respectivement 81 % contre 65 % pour les hommes).

Dans tous les cas, les familles se rapprochent souvent de leur entourage pour demander des conseils ou trouver des solutions lorsqu'ils rencontrent des difficultés avec leurs enfants.

Les professionnels les plus sollicités par les répondants sont :

- les médecins ou du pédiatres (78 % dont 16 % souvent)
- les enseignants (71 % dont 8 % souvent).

Au contraire, les professionnels les moins sollicités, mais qui le sont principalement par les personnes sans activité professionnelle, sont :

- le médiateur familial (7 % dont 1 % parfois)
 - les travailleurs sociaux (14 % dont 2 % souvent).
- Les répondants étant seuls se tournent davantage vers :
- les psychologues (61 % contre 41 % pour les couples)
 - les travailleurs sociaux (26 % contre 12 % pour les couples)
 - les associations (27 % contre 20 % pour les couples).

Lors d'une rupture familiale, il n'est pas rare que des conflits soient prédominants sur l'éducation des enfants. Le recours vers les médiateurs et les travailleurs sociaux est alors indispensable pour désamorcer les situations de conflits.

Les moyens d'informations utilisés

Les répondants s'informent principalement sur internet (56 %). Ils sont ensuite plus de la moitié à se renseigner dans des livres (54 %) ou dans des émissions de télévision (47 %). Ils sont en revanche peu nombreux à s'informer dans des guides ou plaquettes (28 %) ou à la radio (19 %).

Ni la situation familiale, ni les caractéristiques personnelles n'ont de corrélation avec le moyen d'information des répondants.

Concernant les personnes se rendant sur internet pour se renseigner sur l'éducation de leur(s) enfant(s), plus des deux tiers des répondants s'y rendent régulièrement (75 % dont 10 % souvent), les autres répondants ne s'y rendant que parfois (25 %).

Sur la question de l'éducation des enfants, les répondants s'informant sur internet ne sont pas satisfaits à 62 % de la qualité des sites internet qu'ils consultent.

Les répondants ne se dirigent pas principalement vers des sites précis mais lorsqu'ils sont estimés de qualité, les 2 sites les plus cités sont :

- Wikipédia (7%),
- Doctissimo (10%),

La majorité des répondants ne fréquente pas les forums ou réseaux sociaux pour répondre à leurs questions sur l'éducation de leur enfant (80 %). Cependant, les 20 % restant les fréquentant sont en majorité satisfaits (76 %). Les trois forums ou réseaux sociaux sur lesquels ils se rendent en majorité sont :

- Facebook (27 %)
- Doctissimo (19 %)

Au vu des résultats, il serait donc intéressant de pouvoir aider les familles à mieux se diriger lorsqu'elles consultent des forums internet. Des documents mis à la disposition des familles pourraient être créés afin de cibler des sites internet de qualités.

Les acteurs de l'aide à la parentalité

1 - Les actions connues par les parents

Un tiers des répondants a connaissance des actions près de chez eux (30 %).

Les répondants ne travaillant pas à temps complet ont davantage connaissance des actions près de chez eux (36 % contre 26 % pour les répondants travaillant à temps complet).

L'action la plus connue est la conférence et ciné débats (64 %). Près de la moitié des répondants connaissent le groupe de paroles et d'échanges entre parents (47 %) et l'atelier parents/enfants (46 %). Les entretiens individuels avec un professionnel sont moins connus (17 %).

Ni la situation familiale, ni les caractéristiques personnelles n'ont de corrélation avec la connaissance des activités à proximité de chez eux.

Plus de la moitié des répondants (56 %) déclarent que ce qui pourrait faciliter leur participation à ce type d'action, c'est que cette activité soit proche de chez eux. Moins d'une personne sur six souhaite un temps de garde pour leur enfant (14 %) ou choisir le sujet abordé (13 %). De plus, 9 % des répondants émettent des souhaits facilitant leur participation :

- des horaires plus flexibles pour les personnes qui travaillent
- des sujets choisis par eux.

Les répondants faisant partie d'une famille recomposée sont plus nombreux à ne pas vouloir rencontrer une personne qu'ils connaissent (12 % contre 9 % pour les couples non recomposés). Les répondants qui travaillent à temps complet sont plus nombreux à vouloir que l'action soit proche de chez eux (57 % contre 50 % pour les répondants ne travaillant pas à temps complet).

2 - Les actions qui intéressent les parents

Lorsqu'on interroge les familles pour connaître les activités qui les intéressent le plus, c'est l'entretien individuel avec un professionnel et l'atelier parents/enfants qui ressortent en premier (40 % chacun). Pourtant, il s'agit comme nous l'avons vu

précédemment des activités les moins connues de notre panel. C'est ensuite le groupe de paroles et d'échanges entre parents et le site labélisé d'informations et de documents sur l'éducation des enfants (33 % chacun) qui intéressent le plus les parents.

La situation familiale n'a pas d'impact sur les préférences des familles dans les actions qu'elles souhaiteraient voir mises en place.

Les femmes sont davantage intéressées par :

- le groupe de paroles et d'échanges entre parents
- les ateliers parents/enfants,
- le forum de discussion labélisé animé par des professionnels,
- le répertoire numérique répertoriant les actions proposées localement.

Les hommes sont davantage intéressés par :

- les conférences et cinés débats,
- le numéro vert téléphonique d'aide et d'écoute sur l'éducation.

Les répondants sont en majorité intéressés par un lieu ressource sur les questions d'éducation pour les 6 à 12 ans (61 %).

Les femmes sont plus intéressées que les hommes par les lieux ressources. De plus, les PCS- sont moins intéressées par ces lieux ressources que les PCS+ (41 % contre 37 %).

Conclusion

En conclusion, ces informations vont permettre à l'UDAF des Landes et aux associations familiales du département de pouvoir mieux cerner les besoins des parents d'enfants âgés entre 6 et 12 ans, et de développer des activités ou réunions de soutien à la parentalité ciblant un profil de parents davantage concerné par les difficultés rencontrées pendant cette période.

Un travail d'approche vers ces personnes afin de comprendre les difficultés rencontrées pendant la période 6 à 12 ans serait nécessaire pour pouvoir mettre en place de nouvelles actions.

Des actions de médiation, comme celles pratiquées par certaines associations familiales, sont pertinentes afin de remédier aux relations conflictuelles entre parents.

Il serait également intéressant de pouvoir aider les familles à mieux se diriger lorsqu'elles consultent sur internet, notamment en ciblant des sites de qualité.